

***Message d'Alex Yuan, président du conseil d'administration de l'ORMR***

C'est à la fois un plaisir et un privilège de communiquer le plan stratégique de l'ORMR pour la période de 2023-2024 à 2025-2026.

En sa qualité de gestionnaire responsable de l'organisme, notre conseil d'administration a dirigé le processus d'élaboration de ce nouveau plan, ayant inclus une vaste consultation afin de solliciter l'avis de centaines de parties prenantes, notamment des résidents et leur famille, ainsi que des titulaires de permis d'exploitation d'une maison de retraite et des membres de leur personnel.

Je serais bien malavisé de ne pas me montrer reconnaissant de la contribution et du soutien reçus de la part de l'honorable Raymond Cho, ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité de l'Ontario, et de son personnel, qui partagent notre vision d'aînés vivant avec dignité, libre arbitre et confiance dans des maisons de retraite agréées. Leur participation, de même que les remarques en provenance de plusieurs autres ministères avec lesquels nous interagissons, a donné lieu à un plan à la fois ambitieux et réalisable.

Notre conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises afin de considérer les commentaires des parties prenantes et de s'assurer que les initiatives envisagées permettraient à l'ORMR de réaliser des progrès tangibles dans l'exécution de son mandat. Nous sommes persuadés qu'il s'agit d'un plan dans l'air du temps. Il tient compte des défis de ces dernières années et se concentre sur l'avenir et la manière dont l'ORMR doit poursuivre son évolution.

Mais par-dessus tout, nous avons échafaudé un plan solide qui renforcera les protections mises en place pour les résidents dont les maisons de retraite agréées constituent le « chez-soi », et qui incitera les titulaires de permis, l'industrie et les autres partenaires essentiels à créer une culture du soin bénéfique pour tout un chacun.

Même si ce nouveau plan met l'accent sur un certain nombre d'initiatives nouvelles qui favoriseront la sécurité des résidents, la participation des parties prenantes et la sensibilisation, il n'en reste pas moins réaliste, financièrement sain et axé sur l'excellence opérationnelle.

Enfin, il doit être examiné en tenant compte du contexte des tâches qu'accomplit le personnel de l'ORMR au quotidien, à savoir agréer les établissements, mener des inspections, traiter les plaintes et enquêter sur les rapports de préjudice ou de risque de préjudice, dans le but de régler avec efficacité dans l'intérêt du public.

J'espère que vous prendrez un instant pour lire le plan stratégique et que vous partagerez notre enthousiasme à l'idée de le mettre en œuvre.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil d'administration de l'ORMR,



Alex Yuan